

**Taoufiq Boudchiche**, Directeur du Pole Coopération Internationale et de la Promotion Economique Coopération Internationale Agence de l'Oriental

## **L'intégration de la diaspora marocaine issue de l'Oriental dans le développement régional**

L'Oriental, territoire de 82 320 km<sup>2</sup>, situé dans le prolongement Nord-Est du Royaume, avec une population de près de 2 millions d'habitants a de tous temps, de par son histoire et sa géographie été une zone de flux économiques et sociaux ouverte sur son environnement international. Avec ses deux fenêtres, l'une donnant à l'Est vers l'Algérie, le reste du Maghreb et par extension vers l'Afrique Subsaharienne, la seconde donnant sur le pourtour méditerranéen.

Cette géographie a façonné le destin de cette région frontalière devenue très sensible au degré d'intensité des échanges avec son environnement international immédiat. Plusieurs pans de l'économie régionale se sont construits sur la base des liens frontaliers avec, notamment, l'Algérie à l'Est et l'Espagne au Nord (commerce et services, transport routier, maritime et ferroviaire, banques et services financiers, etc.). L'analyse des flux économiques de la Région montre d'ailleurs que la Région a été historiquement plus une région de transit qu'une région qui valorise ses ressources localement (inclure carte des flux).

L'éloignement de la région des centres de décision nationaux a en outre, contraint, l'économie régionale à rester dépendante des contingences frontalières. A l'Est, les périodes d'ouverture de frontières ont été depuis l'indépendance à ce jour plus fermées qu'ouvertes ; situation qui a conduit la Région à demeurer dans une situation « d'attentisme économique » à cause d'une intégration régionale du Maghreb, toujours reportée aux « calendes grecques ».

Ce contexte économique de la Région, provoqué par l'éloignement de la région par rapport au centre du pays centre et la fermeture des frontières à l'Est ont entraîné la Région à orienter ses flux vers le Nord de la méditerranée ; en l'occurrence vers l'Europe. Aujourd'hui, l'Oriental est devenu par sa diaspora et ses échanges économiques, l'une des régions du Royaume la plus connectée avec l'Europe. C'est l'une des réalités de la Région encore méconnue au plan national et international.

On estime qu'entre 800 000 à 1 millions d'hommes et de femmes issus de l'Oriental sont à l'étranger, essentiellement en Europe. Si l'on rapproche ce chiffre à la population totale de l'Oriental qui ne dépasse pas 2 millions (selon le recensement de 2004) nous pouvons mesurer, l'importance des liens humains de l'Oriental avec l'autre rive de la Méditerranée. Les estimations statistiques relatives à la diaspora indiquent que 70% des marocains résidant en Allemagne sont issus de l'Oriental, le même chiffre est avancé pour les Pays Bas, 60% en Espagne, 50% en Belgique et 30% en France. De même,

selon les chiffres disponibles, 25 % des flux financiers de la diaspora transférés au Maroc (plus de 4 milliards d'euros en 2007 ; voir à ce sujet étude de la Fondation Hassan pour les MRE intitulée... ) le sont vers l'Oriental. En matière d'import-export, 80 % des revenus des produits d'exportation de la région (produits agricoles et agro-industriels, le sont à la faveur des exportations vers les marchés européens.

Par ailleurs, la proximité d'une province aussi importante que Nador avec l'enclave occupée espagnole de Melillia, génère des courants d'échanges économiques non négligeables dans la Région.

Dans l'attente de la construction du Maghreb Arabe, la région a établi des liens forts avec l'Europe, notamment, à travers la population des marocains résidant dans les pays européens (France, Allemagne, Pays-Bas, Belgique, Espagne, Italie, etc. ) issue de la Région. L'Agence de l'Oriental a pleinement intégré cette réalité pour l'intégrer dans le cadre de la stratégie de développement régional, notamment, dans son volet de la coopération internationale.

A titre d'illustration, je citerai les projets de coopération suivants mis en oeuvre par l'Agence destinés, notamment, à capitaliser sur les liens humains, culturels et socio-économiques noués entre la Région de l'Oriental et d'autres territoires en Europe.

- **Avec l'Union Européenne** : Projet de jumelage institutionnel dans le cadre du Programme d'Appui à l'Accord d'Association avec l'Union Européenne. A la faveur de ce Programme, l'Agence a bénéficié de 2007 à 2010 d'un jumelage institutionnel avec l'Agence Andalouse de Coopération Internationale pour le Développement structure au terme d'un appel d'offres international. Le projet choisi par l'Agence dans le cadre de ce jumelage est de : *Développer au sein de l'Agence, les outils conceptuels et instruments opérationnels permettant la promotion des atouts de la Région dans le cadre des opportunités offertes par l'Accord d'Association et l'Instrument de la Nouvelle Politique de Voisinage.* Le Développement de capacités internes de l'Agence en matière de gestion des fonds européens, celles relatives à la mobilisation des financements européens<sup>24</sup>.

Le projet a permis en outre, la création d'un «Centre euro-méditerranéen de ressources et de services» orienté en « plateforme d'échanges culturels et de promotion économique vers l'Europe et le Sud de la Méditerranée», cette structure légère intégrée à l'Agence, basée à Oujda, offre un espace de services et de rencontre entre les deux rives de la Méditerranée. Elle exprime l'ambition de la région à s'ancrer dans le vaste espace euro-méditerranéen, dans le but, notamment, de tirer avantage de l'accord d'association entre notre pays et l'Union Européenne entré en vigueur depuis 2010.

#### ENCADRE

Projet de  
Centre de Ressources et de services  
Euro-Méditerranéen dans l'Oriental

*Le Royaume du Maroc a signé l'Accord d'Association avec l'Union Européenne qui entrera en vigueur en 2010. L'Accord prévoit l'ouverture progressive de l'économie marocaine au marché européen.*

*La mise en œuvre de cet accord nécessitera la mobilisation de l'ensemble des acteurs publics et privés afin de tirer avantage des nouvelles opportunités offertes par l'Union Européenne qui représente le plus puissant pôle économique au niveau mondial et un pôle politique et socio-culturel déterminant.*

*Dans ce contexte, l'Agence de l'Oriental envisage de créer, en partenariat, avec plusieurs institutions de coopérations européennes un centre de ressources euro-méditerranéen intégré à l'Agence, pour favoriser les liens socio-culturels et économiques entre la Région de l'Oriental et l'ensemble européen et confirmer la vocation euro-méditerranéenne de cette partie du territoire national que l'on peut résumer comme suit :*

- *Proximité géographique : frontière terrestre avec l'Algérie et par extension avec les autres pays du Maghreb. Une frontière maritime avec les pays du Sud de la Méditerranée (Espagne, France, Italie, etc.)*
- *Liens économiques, sociaux et culturels actifs avec plusieurs régions des pays européens, grâce notamment à la diaspora, dans le cadre, par exemple, de la coopération décentralisée (France, Belgique, Allemagne, Espagne, Italie, Pays-Bas). Ces liens à caractère, parfois « spontané » voire « conjoncturel », méritent un cadre approprié pour les promouvoir dans le sens souhaité par toutes les parties.*
- *Coexistence de plusieurs langues européennes dans l'Oriental : Français, Espagnol, Néerlandais, Allemand sont pratiqués dans la Région.*
- *Forte diaspora en Europe : la Région est fortement émettrice d'émigration et ce, depuis le début des années 60. On estime que 30 à 40 % de la communauté marocaine établie en Europe est originaire de l'Oriental. Il s'agit d'offrir l'opportunité à cette communauté de contribuer au développement de leur Région d'origine.*
- *Economie régionale fondée de plus en plus sur les échanges avec l'Europe : accueil de touristes européens à la station Méditerranée-Saidia, deuxième zone d'exportation marocaine de produits frais agro-industriels vers l'Europe, deuxième pôle financier à l'échelle nationale en termes de dépôts bancaires issus de l'émigration.*
- *Région de transit de la migration clandestine en raison de la proximité de Melillia et des zones de passage par la frontière algérienne en provenance d'Afrique subsaharienne.*

*L'ambition recherchée par ce projet est de positionner la Région comme acteur de référence pour la promotion des échanges entre un pays du Sud et l'Europe. En effet, tout en oeuvrant pour le rapprochement entre les populations du Sud de la Méditerranée et l'Union Européenne, les objectifs recherchés par l'Agence de l'Oriental est de :*

- *capitaliser les diverses initiatives engagées en matière de coopération avec la communauté européenne*
- *fédérer les besoins des acteurs en la matière*

- constituer une « plateforme de formation, d'informations et d'échanges » reconnue autant en Europe qu'au niveau de la région maghrébine exprimant les spécificités et le point de vue d'une Région du Sud de la Méditerranée ancrée à l'ensemble européen.

*En termes de contenu, il s'agit d'une entité qui offrira les services selon les grands axes suivants : information et documentation ,environnement juridique, import-export, bourse de projets et de partenariat d'entreprises, stratégies sectorielles et veille économique et financière, promouvoir le dialogue des cultures et des civilisations, promouvoir la rencontre des intellectuels du Sud et du Nord, faciliter la recherche et la publication conjointes Nord-Sud, offrir les services d'un centre d'accueil et de rencontre pour l'échange entre collectivités locales Nord-Sud, fournir un espace associatif et de rencontre pour la société civile des deux bords de la Méditerranée.*

- **Avec la CNUCED** : Projet de marketing territorial et de promotion des investissements dans l'Oriental avec l'objectif d'accroître l'attractivité du territoire de l'Oriental afin de dynamiser les flux d'échanges régionaux et internationaux. L'Agence n'hésite pas à cet effet, de s'associer ou d'appuyer les initiatives des membres de la diaspora destinées à faire connaître les atouts du Maroc et de l'Oriental en particulier.

#### **COOPERATION BILATERALE :**

Dans ce cadre, nous pouvons évoquer à titre d'exemple deux projets où la présence de la diaspora a été déterminante pour construire des partenariats de coopération :

**En France** : avec la ville de Lille où près de 20 000 ressortissants issus de l'Oriental y résident. Un partenariat de jumelage entre les villes d'Oujda et de Lille a fait émerger plusieurs projets de coopération entre les deux villes.

**En Allemagne** : à travers le projet Migration et développement cofinancé par la GTZ et l'Union Européenne destinée à étudier et proposer des instruments et mécanismes de promotion de l'investissement et la création d'entreprises au profit des membres de la diaspora.

A l'heure de la mondialisation, l'ouverture de la région est considérée comme un enjeu stratégique de développement qui doit être soigneusement programmée pour en tirer les meilleurs avantages et réduire les risques pour l'économie régionale. L'intégration de la diaspora dans cette vision et cette stratégie s'avère naturelle et bénéfique pour les pays d'accueil et les pays d'origine.

**Taoufiq Boudchiche**  
**Directeur du Pole Coopération Internationale**  
**et de la Promotion Economique Coopération Internationale**



Les migrants, passeurs de mémoire  
Actes du Colloque international  
25 avril 2012, Oujda, Maroc

**Agence de l'Oriental.**